

FIT KIDS / DANSE

Bulletin d'inscription

SAISON 2026 - 2027

TARIFS



Adhésion annuelle :

150€

Pour 2h/semaine



Carte de membre :

- **10 €** (habitants de Vandœuvre)
- **20 €** (hors Vandœuvre)

ACTIVITÉS

(cochez la case de votre choix)

☐

Mercredi de 10 h à 12 h – DANSE

150 € / an

☐

Mercredi de 14 h à 16 h – FIT KIDS

150€/an



ABONNEMENT VALABLE HORS VACANCES SCOLAIRES.

INFORMATIONS

Paiement par chèque (possible en 3 fois) :



Espèces



Chèques



ANCV
(+ 10 €)

- Bouge, danse, amuse-toi! -

RÈGLEMENT ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ACTIVITÉS ENFANTS ASSOCIATION CINQUIÈME ART

1 APTITUDE DE L'ENFANT À PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE



Les parents attestent que leur enfant est apte à pratiquer une activité sportive et ne présente aucune contre-indication médicale.

2 DOSSIER D'INSCRIPTION



L'accès aux séances est possible uniquement lorsque le dossier est complet, comprenant :

- fiche d'inscription
- règlement intérieur signé
- paiement
- carte membre

→ Tout dossier incomplet entraîne l'impossibilité pour l'enfant de poursuivre l'activité. En cas de doute, un avis médical est recommandé.

3 CONDITIONS DE PRATIQUE



- Les vacances scolaires ne sont pas incluses dans l'abonnement.
- Les parents ne peuvent pas rester dans la salle pendant les séances afin de garantir la qualité pédagogique et la sécurité du groupe.
- Les parents doivent s'assurer que l'enfant arrive avec une paire de baskets propres et une bouteille d'eau.

4 ENCADREMENT DES SÉANCES



L'association accueille tout au long de l'année :

- des stagiaires
- des jeunes en formation sportive ou animation
- des salariés en contrat d'apprentissage

Ces intervenants peuvent assurer :

- les séances
- l'accueil
- l'accompagnement des enfants

Les parents reconnaissent et acceptent ce fonctionnement pédagogique.



5 ANNULATIONS ET RATTRAPAGES



ANNULATIONS LIÉES AU SERVICE DES SPORTS

Le service des sports de la mairie peut fermer les salles pour manifestations ou raisons techniques.

→ Dans ce cas, les cours sont annulés et ne sont pas rattrapés.

ANNULATIONS LIÉES AUX ACTIONS SOLIDAIRES



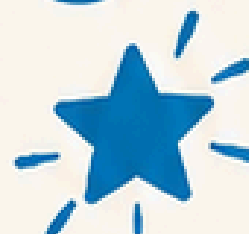
Certaines séances peuvent être supprimées en raison de spectacles solidaires en Maison de Retraite ou en structures spécialisées.

Dans ce cas :

- les enfants participeront à la séance du matin,
- la séance du matin sera adaptée (activité Fit Kids en musique),
- elle remplacera exceptionnellement la séance principale annulée de l'après-midi.

→ Ces séances ne donnent pas lieu à rattrapage.

6 FIN DE SAISON



L'association ne propose pas de gala de fin d'année.

En revanche, des séances de démonstration sont organisées en portes ouvertes en juin ou juillet, notamment sur City Plage.

7 ACCEPTATION DES CONDITIONS



En inscrivant leur enfant, les parents :

- reconnaissent avoir pris connaissance des informations ci-dessus,
- acceptent l'ensemble des conditions d'inscription,
- s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association Cinquième Art.



SIGNATURE DES PARENTS

Nom du parent :

Date :

Nom de l'enfant :

Signature :

— Bouge, danse, amuse-toi! —